



# GYPSEY COB SOCIETY FRANCE

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 30/10/2010

### MEMBRES SORTANTS :

Fabienne CASAGRANDE                    membre sortant, se représentant  
Christine ERICOURT                    membre sortant, ne se représentant pas (Trésorière et Responsable des concours, Chargée de communication avec les H.N.)

### MEMBRES DEMISSIONNAIRES :

Isabeau LEFEBVRE

### CANDIDATS : 3 postes à pourvoir (par ordre alphabétique)

Fabienne CASAGRANDE  
Anne CHARPENTIER  
Sophie LUNARDI  
Alexandra MARIE  
Marion MOREAU  
Véronique MULLER  
Sébastien PIGACHE

Lors du vote, nous avons dépouillé 92 bulletins de vote pour 23 votants.

### AGREMENT GCS Ltd

MME Corinne EISELE notre Présidente GCS France, laisse la parole à Mme Carol SMETTEM MINSON GCS Ltd ;

Mme Carol SMETTEM MINSON s'est déplacée pour nous expliquer les problèmes qu'il y a à l'heure actuelle entre le GCS Ltd et le DEFRA (Ministère de l'agriculture Anglais).

Elle nous explique que le GCS Ltd a perdu l'agrément suite à une règle qui aurait été transgressée.

Le GCS Ltd est une entreprise, et non une association comme nous avons ici en France, le fonctionnement diffère.

L'erreur commise serait qu'un des directeurs du GCS Ltd, Mr Craig THOMPSON, n'aurait pas averti la chambre du commerce Anglaise lors de la fermeture du GCS Ltd et la réouverture du GCS Ltd 2010 ; de ce fait le DEFRA n'a pu ignorer cette faute et a donc prit comme sanction de suspendre l'agrément du GCS.

Néanmoins, MME Carol SMETTEN MINSON affirme que l'agrément lui sera redonné, il faut attendre environ un mois afin d'avoir une réponse du DEFRA.

Il y a également eu une réunion le 27 Octobre dernier, étaient présents ; Mme Carol SMETTEM MINSON, Mr Marc WEAVER, MME Charlotte HETIER( GCS France et GCS Ltd) et les grands acteurs de la race en U.K., soit Mrs VINES, HARKERS, TAYLORS ..... Ils étaient 10 au total.

Lors de cette réunion, ils ont confirmé l'obligation de faire des tests ADN et ont parlé de ce problème d'agrément. Il faut de toute façon attendre fin Novembre pour avoir plus de précisions.

Mme Corinne EISELE, notre Présidente reprend la parole et remercie Mme Carol SMETTEM MINSON.

Il faut noter que l'édition des papiers GYPSY COB se fait pour le moment officiellement avec l'association du Lipizzan en Angleterre ; en France, nous continuons d'enregistrer les chevaux mais nous ne pouvons plus faire d'Inspections à Titre Initial (ITI).

Tous les chevaux Français enregistrés avant le 25 Octobre 2010 ne posent pas de problème et entrent bien dans le STUD BOOK.

L'avenir de GCS Ltd est donc entre les mains du DEFRA, nous devons donc patienter afin de savoir ce qu'il en est et les dispositions que nous devons prendre.

A noter que MME Carol SMETTEN MINSON a nommé MME Charlotte HETIER en tant que directeur chargé des relations entre l'Angleterre et les stud-books filles (à ce jour USA et France), ce qui devrait améliorer la communication avec le stud-book mère.

#### RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE :

Le rapport moral complet de MME Corinne EISELE est disponible sur demande.

« 3 ans... déjà ou seulement ?

3 ans auront suffi à cette jeune association qu'est le GCS pour atteindre en partie l'objectif fixé.

Ce groupe d'amis, au départ, tous passionnés par la race, s'est mobilisé pour faire connaître et reconnaître le gypsy cob tel que nous le connaissons aujourd'hui en France.

Nous connaissons l'Irish Cob, mais l'ICS tendait vers une sélection plus sportive, au détriment de notre idéal, polyvalent et fonctionnel certes, mais aussi avec ce look si particulier et ce caractère en or qui nous attirent tous au premier coup d'œil.

Nous voulions « tout à la fois »... le beau et le bon. Notre politique pour obtenir cela a été dès le départ élitiste. Difficile parfois de décevoir les propriétaires de chevaux lors des inspections, délicat de justifier le refus de leur cher cheval dans le studbook. Mais notre rigueur, notre logique et notre droiture a permis de toujours « bien faire passer la pilule ».

Aujourd'hui nous avons réussi à donner l'image que nous espérions. Le GCS France est connu auprès des HN comme une association efficace, sans histoire et digne d'être citée en exemple. Le GCS France est connu auprès des adhérents et tous les propriétaires de chevaux, comme l'association qui enregistre le « gratin » de ces petits chevaux de gitan que nous aimons tant.

Nous avons réussi, grâce à cette équipe jusque là soudée et si complémentaire.

Je l'ai déjà dit et je le répète, je ne regrette pas mes choix du départ, les choix que j'ai fait pour m'entourer de la meilleure équipe qui puisse être.

Chacun y a trouvé sa place. Chacun y a fait son travail avec beaucoup de cœur, de rigueur et d'enthousiasme.

Je remercie en particulier Bruno et Christine qui sont les bêtes de travail qui œuvrent dans l'ombre. Avec toutes leurs connaissances administratives, leur éternelle recherche pour être à la pointe des dernières réglementations, ils nous ont

évités bien des erreurs, ils nous ont gagné un temps précieux et nous ont fait avancer à grand pas dans un domaine que peu aiment réaliser : la paperasserie !

Je remercie aussi Charlotte pour sa disponibilité, sa soif d'apprendre et de progresser, qui ont fait d'elle une juge « toujours là » « toujours partante » qui n'a pas compté ses kilomètres.

Quand à moi, j'ai travaillé au départ dans la lumière, à la communication, mais je travaille depuis quelques temps dans l'ombre, à un poste qui ne me convient pas... celui de médiateur.

Cette équipe si efficace au départ si soudée autour de sa passion, se divise aujourd'hui. C'était malheureusement à prévoir dès le départ... conflit d'intérêt, soif de pouvoir, jalousie ? Impossible de bien définir ce qui a réellement provoqué la situation actuelle. Mais cette association n'est plus celle du départ. Je n'ai pas toujours eu les infos des deux parties lors de discussion... difficile donc de se faire une idée et de prendre position. Mais dans de nombreux cas, j'ai eu à faire le constat que les deux « camps » avaient raison... selon leur logique, leurs intérêts, leur position... Tout n'est pas tout blanc ou tout noir... ce serait bien trop simple... le tout étant de discuter et trouver une solution qui convienne à tout le monde... mais même si par devant ces compromis trouvés semblent convenir, par derrière il reste bien souvent une amertume.

Aujourd'hui certains membres du bureau ont décidé de ne plus se représenter, ou de démissionner.

Je suis très affectée par ces décisions. Mais les personnes qui en arrivent là sont elles mêmes encore plus triste. Oui, triste est bien le mot. Car ces décisions ont été prises pour presque tous principalement pour fuir les situations conflictuelles.

Après autant d'heures on peut comprendre une certaine rancœur dans leur lettre de démission. Même si parfois les propos ne sont pas bien pesés, on peut leur pardonner de se « lâcher » un peu au moment de ce départ.

Quand on peut lire sur les forums des sous entendus désagréable, même parfois de remarques très claires, on nous dit que l'on dit tout haut ce que certains pensent tout bas, ou alors « non ce n'est pas ce que je voulais dire »... on doit laisser faire, c'est la liberté d'expression... alors pourquoi cette remarque ne serait valable que dans certains cas ?

J'ai eu très souvent des appels de l'un ou de l'autre (membres du bureau) ou de personne ayant passé des chevaux en inspection. Souvent on m'a raconté les erreurs, les fautes de chacun. Me demandant de prendre position et même souvent sanction. J'ai toujours fait mon nécessaire pour apaiser les situations. Je vous ferai plus tard de quelques exemples, car ils certains points seront à travailler lors de cette réunion pour faire progresser l'association.

Il ne faut pas oublier que nous débutons, mon texte commende bien par 3 ans « seulement »... nous avons à faire à un groupe de bénévoles, plein d'enthousiasme mais qui a encore beaucoup à apprendre « sur le tas »... et le tas est ENORME. De l'extérieur il n'est pas possible d'imaginer ce que cette association représente comme travail « en coulisse ».

Au départ de l'association j'avais attiré l'attention sur le fait qu'elle ferait des envieux une fois la réussite amorcée, et que des personnes avides de pouvoir et de reconnaissance chercheraient à en prendre le contrôle... et qu'un jour où l'autre nous aurions à passer la main. La situation actuelle de la France nous montre bien à quel point le peuple français est contestataire... toujours la critique du pouvoir en place, pensant qu'il est facile de faire mieux... mais je ne pensais pas que cette division des groupe se ferait au sein même des personnes déjà en place.

Je ne regrette cependant rien de mes choix... toutes les personnes qui ont formé cette équipe pendant trois ans ont été complémentaires et le travail réalisé est irréprochable (n'oublions pas que l'erreur est humaine)... alors comme quelqu'un l'a dit justement : avant de chercher la poussière devant chez les autres...penses à faire le ménage chez toi ».

Votre présidente

Corinne EISELE

Rapport moral accepté à l'unanimité

I abstention

22 pour  
0 contre

#### RAPPORT FINANCIER :

Le bilan comptable, établi par Mr Bruno ERICOURT est disponible en totalité sur demande ; une synthèse du bilan a été distribué lors de l'A.G. à tous les membres présents.

Rapport financier accepté à l'unanimité

1 abstention  
22 pour  
0 contre

#### ELECTIONS :

Lors du vote, nous avons dépouillé 92 bulletins de vote pour 23 votants. Le dépouillement des voix est fait par MME Nathalie SMITH, les notes sont prises par Edwige et Sandrine.

CANDIDATS : 3 postes à pourvoir (par ordre alphabétique)

Fabienne CASAGRANDE	<b>ELUE</b>
Anne CHARPENTIER	
Sophie LUNARDI	
Alexandra MARIE	<b>ELUE</b>
Marion MOREAU	
Véronique MULLER	<b>ELUE</b>
Sébastien PIGACHE	

Les différents postes ont ensuite été attribués :

PRESIDENT : MME Corinne EISELE

1 abstention  
8 pour  
1 contre

VICE PRESIDENT : Mr Bruno ERICOURT

1 abstention  
7 pour  
2 contre

TRESORIER : MME Sandrine GUGES

1 abstention  
9 pour  
0 contre

SECRETAIRE: MME Pascale DEGRYSE

1 abstention  
9 pour  
0 contre

SECRETARE ADJOINTE : MME Alexandra MARIE

1 abstention  
9 pour  
0 contre

BASE DE DONNEES,

EDITION DES FICHES : MME Véronique MULLER, aidée de MME Sophie LUNARDI (extérieur bureau)  
MME Fabienne CASAGRANDE

BASE DE DONNEES EN LIGNE,

GESTION SITE/FORUMS: MR Bruno ERICOURT

RELATIONS AVEC LES H.N: MME Corinne EISELE, MME Charlotte HETIER, Mr Bruno ERICOURT

INSCRIPTION CONCOURS/ITI : MME Sandrine GUGES , MME Pascale DEGRYSE

COMMISSION CAHIER

DES CHARGES CONCOURS : MME Corinne EISELE, MME Alexandra MARIE  
MME Fabienne CASAGRANDE

BULLETIN « PLUME DE GYPSIES »

Responsable contenu: MME Marie HUMM  
Aide MME Alexandra MARIE  
Maquette graphique MME Laurence VIALA (extérieur bureau)

PUBLICITE ETALONS : MME Edwige ROBART, MME Laurence VIALA

MME Carol SMETTEM MISON propose de fournir une base de règlement intérieur, celui-ci devrait être prêt avant le début de la saison de monte et des concours.

MMES DEGRYSE ET HETIER se proposent de relire les statuts afin de repérer certaines incohérences qui devront être corrigées.

JUGE:

MME Carol SMTTEM MINSON donne son agrément officiel à MME Edwige ROBART en tant que juge officiel.

CONCOURS:

Quelques propositions de concours pour l'année 2011 :

- 28 MAI 2011 : Corinne EISELE, Domaine du Vallon
- Premier W.E. de juin : Foire d'Appleby..... A voir si l'on pourra faire un voyage organisé
- 10 JUIN 2011 Charlotte HETIER/ Sébastien PIGACHE, région SUD OUEST
- Dernier W.E. de juillet : Sophie LUNARDI / VERONIQUE MULLER, région NORD EST

MME Véronique MULLER propose de coupler nos tests d'aptitude avec le label loisir des H.N.

C'est une possibilité à envisager, ce serait ouvert à tous les chevaux et nous pourrions laisser le choix au propriétaire du cheval de le faire ou non.

Il faut également étudier la possibilité d'exclure des concours les chevaux en mauvais état sanitaire.

**CLOTURE DE LA SEANCE A 19H50**

## SUITE A L'A.G. du 30 OCTOBRE 2010

Le 31/10/2010 : MMES Pascale DEGRYSE et Sandrine GUGES ont donné leur démission à notre Présidente Corinne EISELE.

Le 10/11/2010 : les membres du bureau ont coopté deux remplaçants, il s'agit d' Anne CHARPENTIER et de Marion MOREAU.

Marion MOREAU remplace Sandrine GUGES

Anne CHARPENTIER remplace Pascale DEGRYSE

Suite à la démission de ces deux membres du bureau, MME Charlotte HETIER s'est proposée pour reprendre la trésorerie et MME Alexandra MARIE s'est portée volontaire pour le poste de secrétaire.

Il reste à remplacer Sandrine et Pascale pour les inscriptions aux concours et également pour la relecture des statuts.